

« Madame la Directrice, chère Mme BINOT,

Monsieur le Président, cher M. SANDEVOIR,

Mesdames, Messieurs,

Je saisis l'occasion qui m'est donnée ici de redire l'intérêt que je porte, à titre personnel et en tant que Premier magistrat, à vos activités.

Portes ouvertes, concours de beauté canin, opérations de lavage de voitures, Marchés de Noël... : vous ne ménagez pas votre peine lorsqu'il s'agit de sensibiliser à la cause animale ou de lever des fonds pour améliorer le quotidien de vos pensionnaires.

La tâche est d'autant plus ardue que le nombre des abandons ne diminue malheureusement pas, alors que l'état des animaux abandonnés, lui, s'aggrave : malades, blessés... certains vous arrivent même, m'a-t-on dit, à l'article de la mort.

Par ailleurs, notre pays enregistre un bien triste record : avec 100 000 animaux abandonnés chaque année, dont 60 000 durant l'été, la France est « championne d'Europe » - j'insiste sur les guillemets – des abandons d'animaux.

Face à cette triste réalité, vos nombreuses actions suscitent l'intérêt sans cesse renouvelé du grand public. Parfois, cet intérêt se transforme en adoption, et c'est pour vous tous une victoire. Même si, je le sais, vous aimeriez un engouement plus massif encore, et trouver un foyer pour chaque animal du refuge.

De son côté, la Ville de Marly a choisi de vous apporter son aide au travers du financement - à hauteur de 8 840 € en moyenne chaque année - de la gestion des animaux errants.

Parce que la cause est noble et mérite d'être défendue. Bravo à toutes et à tous ! »

**Fabien THIEME**  
**Maire de Marly**  
**Vice-président de Valenciennes Métropole**